VOLUME 12 Nº 10 - Novembre 2015 journalulricois.wordpress.com

l'Ulricois

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

photographie, Delphine Charmoille

Le Comité culturel renaît en vue des fêtes du 150e anniversaire de Saint-Ulric

par Andrée Gendron, secrétaire-trésorière

Le 17 février 1869, l'évêque de Rimouski signait le décret qui donnait vie à la paroisse de Saint-Ulric qui aura donc 150 ans en 2019. La célébration de cet anniversaire est un des objectifs du Plan de développement local 2015-2019 de la Municipalité de Saint-Ulric élaboré en collaboration avec le Comité de développement local de la Rivière-Blanche.

La très dévouée Vanessa Caron, de la MRC de La Matanie, n'a pas ménagé ses efforts pour former un comité provisoire pour préparer le terrain à un comité organisateur permanent des festivités du 150e de Saint-Ulric. Ce comité provisoire a tenu trois rencontres soit: le 10 mars 2015, le 21 avril 2015 et le 26 mai 2015. Il a de plus réalisé une consultation sous forme d'un sondage électronique et de boîtes à suggestions par lesquels les citoyens pouvaient exprimer leurs préférences relativement aux festivités du 150e.

Par ailleurs, le comité provisoire en est arrivé à la conclusion que les mandats du Comité culturel Saint-Ulric, enregistré en 2005 mais inactif depuis 2012, étaient tout-à-fait compatibles avec l'organisation des festivités du 150e et qu'il serait avantageux de le faire renaître et de lui permettre de continuer à servir la population.

C'est ainsi que le Comité culturel Saint-Ulric a tenu son assemblée générale annuelle, le 30 septembre 2015, avec comme mandat principal l'organisation des festivités du 150e anniversaire de Saint-Ulric. Sa nouvelle appellation est maintenant Comité culturel Saint-Ulric (Comité du 150e anniversaire de Saint-Ulric). Les administrateurs sont Yves Boulay, président, Julie Galibois, vice-présidente, Andrée Gendron, secrétaire-trésorière, Mélanie Dubé et Lucette Lavoie, administratrices.

Un pas est ainsi franchi dans l'organisation des festivités du 150e. Cependant, il reste beaucoup à faire et l'implication des citoyens de Saint-Ulric est essentielle pour faire de cette célébration une réussite. Saint-Ulric a montré qu'il sait se démarquer par de grandes fêtes entre anciens et nouveaux résidants et qu'il a à cœur son histoire, son patrimoine et ses ancêtres. Le Comité culturel veut donc s'appuyer sur les forces vives des citoyens de Saint-Ulric dans l'organisation des festivités du 150e et se fera un devoir de vous informer de ses activités. Se pointent déjà à l'horizon des consultations sur un slogan, un logo, des produits promotionnels, des éléments distinctifs, etc.

Alors, jeunes, adultes, nouvelles et anciennes familles, aînées et aînés, nous voilà sur la ligne de départ pour faire du 150e de Saint-Ulric la fête que nous souhaitons tous.

SOMMAIRE

Info-organismes . . . . . *pages 1 et 3*
Divers . . . . . *page 2*
Vie sauvage locale . . . . . *page 4*
Info-municipalité. . . . . *pages 5 et 6*
Place aux lecteurs . . . . . *page 7*
Les Bouquineries . . . . . *page 8*

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans ***L'Ulricois*** *n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.*

L'Ulricois *refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.*

Date de tombée : *le 15 du mois précédant la publication.*
Date de publication : *début de chaque mois, sauf en janvier.*
Faites parvenir vos textes à : *ulricois@gmail.com*

Équipe du journal

Delphine Charmoille
(responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné
(correction et rédaction)

Cynthie Blanchette
(graphisme et mise en page)

Impressions : Alliance 9000 418 629-5256

Recrutement pour la chorale de Noël

par René Beaulieu, directeur (418 737-4727)

Nous reprendrons nos activités pour la pratique des chants de Noël le mardi 3 novembre 2015, de 19h à 20h30 à la sacristie.

Tentez la chance de faire une belle expérience en musique et en chant. Joignez-vous à notre chorale pour Noël. Nous serons très heureux de vous accueillir.

Soyez les bienvenus!

Un nouveau service de covoiturage dans La Matanie

par Mélissa Richard, coordonnatrice aux communications et aux affaires publiques MRC de La Matanie (418 562-6734 poste 233, 418 560-6407 cellulaire)

Le WebCovoiturer

La MRC de La Matanie est fière d'annoncer la mise en service d'une plateforme web visant à encourager le covoiturage sur son territoire et au-delà. L'objectif visé par ce nouveau service est d'offrir à la population une alternative au transport en solo tout en favorisant l'accès aux emplois, aux programmes d'études, aux services et aux activités.

L'inscription au service est gratuite et facilement accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone intelligent en se rendant au www.webcovoiturer.com. La navigation sur le site offre un environnement convivial et facile d'utilisation. À la suite de l'inscription, les conducteurs et passagers n'ont qu'à créer une offre de covoiturage ou consulter les offres disponibles. Pour des raisons de sécurité, les utilisateurs peuvent communiquer ensemble grâce à un système de messagerie intégrée pour définir les modalités du transport et la participation aux frais de déplacement.

Soutien et accompagnement pour les aînés

Pour les personnes aînées qui désirent avoir de l'aide pour utiliser le système, un poste informatique de même qu'un service d'accompagnement a été mis en place au Centre communautaire pour les aînés Relais Santé de Matane. Pour plus d'information sur ce service d'assistance, n'hésitez pas à les contacter au 418 566-2649.

Source: André Morin, préfet et maire de Grosses-Roches

MRC de La Matanie, 418 562-6734

Que se passe-t-il au CLDRB?

par Sylvain Lessard, président

Déjà novembre! Vous avez voté aux élections fédérales? Vous êtes satisfait des résultats? Comme disait un vieux sage: «Que vous votez d'un bord ou que vous votez de l'autre, l'important c'est de voter du bon bord.» Mais quel est le bon bord? Ça, c'est un choix personnel… Il faudra recommencer bientôt, pour choisir notre prochain maire.

Donc, au CLDRB nous en sommes à terminer les projets entamés en 2015. Les panneaux d'interprétations ont été installés sur la promenade. Il y en aura d'autres au début 2016! Un beau travail d'équipe et les fournisseurs sont tous d'ici! Hugues Deglaire a fourni les textes et les photos, Louise Talbot de Lézard Graphique a fait le montage graphique, Réginald Lévesque a fabriqué les structures et Impression Verreault a imprimé le tout! N'oublions pas le précieux travail de Manon Gauthier qui a chapeauté le tout. Avoir une ressource pour le développement est un atout important et indispensable. Le travail de développement ne peut être le fruit continuel de bénévoles... Les loisirs également ne peuvent être organisés en permanence par des bénévoles pour assurer le suivi, la disponibilité et la coordination… D'où l'importance et la nécessité du poste de coordonnateur aux loisirs. Espérons que le nouveau maire comprendra l'importance de ces postes.

La table en tourisme a été reportée en 2016, en raison du manque de ressources. Plusieurs membres du CLDRB en ont plein les bras, la décision a été de reporter et de consacrer les derniers mois de 2015 à terminer ce que nous avons entamé.

Le Comité de développement est très heureux de la renaissance du Comité culturel. L'Assemblée de fondation a eu lieu et un nouveau CA a été nommé. Félicitations à toute l'équipe et sachez que vous pouvez compter sur le CLDRB pour vous épauler dans la réalisation de vos projets. Julie Galibois sera l'intermédiaire entre les comités, car elle siège sur les deux. Yves Boulay en est le président et pour l'avoir côtoyé quelques fois pour ce projet, il a la vision et le talent de mener ce comité avec brio! Le Comité culturel a comme mandat de réaliser des fêtes du 150e inoubliables. Entre temps, le comité organisera des activités chaque année.

Comme premier objectif, le Comité culturel veut trouver un slogan original et rassembleur pour les fêtes du 150e, alors citoyens-citoyennes de Saint-Ulric, à vos crayons, on a besoin de vos idées! Un concours sera organisé dans les prochaines semaines et tous pourront soumettre leurs idées! Pensez-y!

Des nouvelles du Club des 50 ans et plus de Saint-Ulric

par Delphine Charmoille

Nous avons été profondément touchés par le départ de Raymonde Meunier, notre présidente des 50 ans et plus de Saint-Ulric, qui était très impliquée. Pour lui rendre hommage, il fallait au plus vite la remplacer pour continuer son magnifique travail. Ainsi, lors de son dernier conseil d'administration, l'ensemble des membres a élu Richard Lamarre qui occupait déjà le poste de secrétaire. C'est avec enthousiasme qu'ils ont accueilli sa candidature. Souhaitons-lui un bon succès entouré de son équipe!

Il reste cependant un poste à pourvoir, celui de secrétaire. Nous faisons un appel à candidature pour une personne qui serait prête à s'impliquer parmi nous. Les deux principales conditions pour postuler sont d'être membre à un coût de 25$ par année qui vous donne droit à de nombreux avantages, et d'avoir au moins 50 ans. Si vous êtes intéressé, veuillez prendre contact avec M. Lamarre par téléphone au 418 556-9092 ou par courriel richard1957@globetrotter.net

Nous avons beaucoup de beaux projets qui devraient rassembler une bonne partie de la population de notre municipalité, notamment des activités intergénérationnelles, des soupers communautaires auxquels sont conviés tous les citoyens, très jeunes, jeunes et moins jeunes, pour socialiser et avoir du plaisir à se retrouver et à apprendre à se connaître. C'est ce genre de rassemblement qui fortifie une solidarité et qui donne naissance à des idées de projets et d'activités.

En plus des activités, le club des 50 ans et plus organise un souper par mois, en général à thème. Surveillez nos publications dans *L'Ulricois*. Le prochain rendra hommage à nos aïeux. Il se déroulera le 20 novembre à 17h30 et au menu vous trouverez: crème de champignons, bœuf aux légumes avec salade verte, «pets de sœurs» en dessert. Le coût est de 12$ pour les membres, 15$ pour les non membres et 7$ pour les enfants.

Les cotisations et les recettes des soupers sont aussi bien sûr un moyen pour le Club de se financer et d'assurer sa pérennité. Dans ce sens, nous vous rappelons que la salle des 50 ans et plus au sous-sol de la municipalité est à louer pour vos activités. Le coût est de 70$ si vous vous engagez à faire le ménage après son utilisation. Si vous préférez, le ménage peut être effectué par nos soins moyennant un supplément de 20$.

Au plaisir de vous voir!

LES ENTREPRISES D'Auteuil ET FILS INC.
En affaires de père en fils depuis 1976
2909, av. du Centenaire
Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0
entdauteuil@globetrotter.net
418 737-4000 téléc. : 418 737-4040
www.entreprisesdauteuil.com
Services offerts:
• Excavation et terrassement
• Installation septique
• Broyage forestier
• Marteaux hydrauliques
• Transport divers
• Transports hors-normes (fardiers)
• Location équipements (machinerie lourde)

Nos inlassables migratrices

par Hugues Deglaire, biologiste

photographie, Hugues Deglaire

Avec le mois d'octobre qui avance, on peut parfois apercevoir des points blancs qui flottent au large, puis des vols en forme de V constitués de ces mêmes points blancs sont visibles dans le ciel de la région. Quelques semaines après, les oies des neiges sont de plus en plus nombreuses sur le bord du fleuve. Lors de leur migration d'automne, elles s'attardent plus longuement que lors de leur passage printanier.

Il y a quelques semaines, elles étaient dans leurs quartiers d'été: Ellesmere, Bathurst, Baffin, Bylot… Ces noms vous disent-ils quelque chose? Ce sont parmi les îles les plus nordiques du monde, dans l'Arctique canadien. C'est là, dans la toundra, qu'elles ont donné la Vie à une nouvelle génération de poussins pendant le court été arctique entre juin et septembre.

L'oie des neiges niche en colonies lâches de plusieurs nids, au sol. Elle se mêle parfois à d'autres espèces d'oies comme l'oie de Ross, semblable à l'oie des neiges mais plus petite, mais aussi à la bernache du Canada. Elle est aussi grégaire lors de sa migration, car elle voyage en groupes qui peuvent comprendre plusieurs dizaines à plusieurs milliers d'individus. Je me rappelle, en 2013, à Saint-Ulric, on pouvait observer jusqu'à 3500 oies des neiges à l'embouchure de la Rivière Blanche durant le mois d'octobre. Il y a même une journée où j'ai pu observer une oie rieuse parmi elles, probablement un individu de la population groenlandaise. Par contre, dans ces grands groupes d'oies, on peut parfois observer des individus plus sombres: ce sont les oies des neiges dites de la «forme bleue». Ces individus présentent un plumage gris anthracite mais gardent la tête, le cou et le ventre blancs. On peut aussi distinguer les jeunes des adultes: leur plumage est uniformément gris clair, gris sombre pour les juvéniles de la forme bleue.

Au début de novembre, elles quittent par petits groupes pour disparaître du village en quelques jours. Leur migration se poursuit vers le Sud-Est des États-Unis où elles hiverneront. La population de l'Est du continent est constituée d'un million d'oiseaux environ. Et Saint-Ulric est une petite localité sur le long périple qui pour certaines les mènera d'Ellesmere jusqu'au Texas: une migration d'environ 8 000 kilomètres!

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

photographie, Hugues Deglaire

la Ligue de balle donnée de Saint-Ulric remercie chaleureusement ses généreux commanditaires

Caravane Joubert
Excavation d'Auteuil
Assurances Magella Gagné
Matane Motosport
Marché Dubé
Garage Jacques Gagnon
Atelier Électronique Steeve Desrosiers
Gîte Confort et Chocolats
Bar Le Rendez-Vous
Excavation Becquet
Location d'Outils Matane

Offre d'emploi: Chauffeur de machinerie de déneigement

La Municipalité de Saint-Ulric est à la recherche de candidats pour occuper un poste de chauffeur de machinerie de déneigement.

Principales responsabilités

Sous l'autorité de l'inspecteur municipal, le titulaire du poste effectue l'enlèvement de la neige dans les chemins municipaux. Il exécute divers travaux de vérification, d'ajustement, d'entretien de la machinerie ainsi que toutes activités connexes reliées à ces travaux, en conformité avec les règles et normes en vigueur.

Qualifications requises

Posséder une expérience récente et pertinente d'au moins trois ans comme opérateur de machinerie lourde (chasse-neige, souffleur, rétrocaveuse, niveleuse) serait un atout;

Permis de conduire classe 3, valide;

Capacité d'organisation du travail, sens de l'analyse et bonne capacité physique;

Autonomie et grande disponibilité.

Commentaires
Être disponible le jour, le soir et les fins de semaine.

Conditions salariales
Selon l'échelle salariale en vigueur.

Toute personne intéressée par ce poste doit transmettre son curriculum vitae au bureau de la Municipalité de Saint-Ulric au plus tard le lundi 9 novembre 2015.

N.B. Seuls les candidats retenus seront contactés.

Louise Coll, directrice générale
Municipalité de Saint-Ulric
128, Ulric-Tessier
Saint-Ulric, Québec
G0J 3H0

Par fax: 418 737-9242
Par courriel: st-ulric@lamatanie.ca

Bravo!
par Olivier Garot

L'implication d'une jeune Ulricoise reconnue par le Centre Jeunesse Emploi de Matane

Un souper de reconnaissance s'est tenu le 3 octobre dernier. Un jeune par municipalité a été choisi pour honorer son investissement bénévole.

Alicia Deschênes a représenté Saint-Ulric. Alicia s'investit régulièrement dans notre municipalité, tout en sourire et en énergie. Cet été par exemple, elle a offert de son temps auprès des jeunes du camp de jour.

Merci Alicia!

En compagnie de Rosalie, sa sœur, et Mélanie Dubé, maman et représente du Comité des loisirs de Saint-Ulric.

En compagnie des différents jeunes bénévoles de la Matanie.

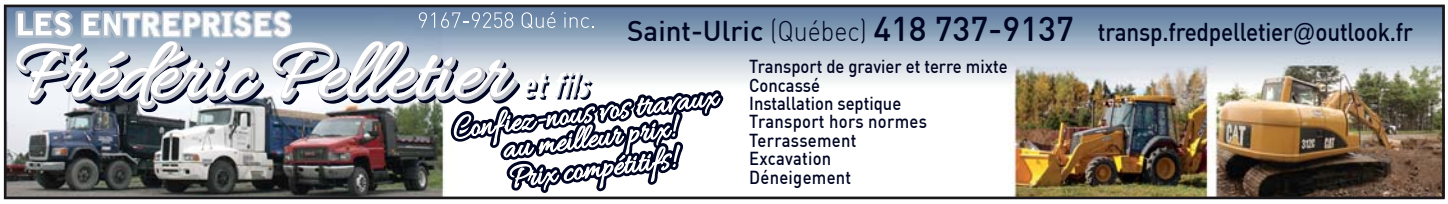

Une année pleine d'activités à Saint-Ulric

par Olivier Garot, coordonnateur aux loisirs (418 737-4341 poste 203, coordo.st.ulric@gmail.com)

La rencontre du 7 octobre dernier proposait à la population une large variété d'activités culturelles, sociales et sportives pour les habitants de Saint-Ulric. Chacun était invité à venir s'inscrire en présence des différents animateurs d'ateliers.

Un grand nombre d'inscriptions a été reçues pour pas moins de 22 activités proposées. La plupart des activités débuteront le 2 novembre.

Les activités sont destinées à tous les âges, certaines pour le parascolaire d'autres pour des adultes sportifs, en passant par les passionnés d'écriture ou les musiciens débutants jusqu'aux adeptes de méditation ou les personnes souhaitant simplement socialiser autour d'une recette ou d'un jeu convivial intergénérationnel.

Les activités et les horaires sont disponibles à la municipalité pour obtenir de plus amples informations sur les possibilités qui vous sont offertes.

photographie, Pascale Gagné

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 14 septembre 2015

Résolutions adoptées

Il est résolu de mandater l'architecte François Dubé à faire le suivi, l'inspection, la réception provisoire et définitive ainsi que l'administration des demandes de paiements et certificats concernant la rénovation du centre communautaire pour un montant de 3 276,79$ taxes incluses.

Il est résolu d'accepter les directives numéros 04 au montant de 2 355,17$ taxes incluses et 02 au montant de 2 426,46$ taxes incluses et de refuser la directive 05, concernant la rénovation du centre communautaire.

Il est résolu de nommer Olivier Garot, coordonnateur aux loisirs, pour collaborer avec l'agent en prévention et promotion en saines habitudes de vie de la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent afin d'intensifier les actions visant à offrir aux citoyens des environnements favorables aux déplacements actifs et sécuritaires.

II est résolu d'autoriser un budget de 1 000$ pour la conception et l'installation de trois maisonnettes au parc intergénérationnel.

Il est résolu d'autoriser la Ville de Matane à préparer l'appel d'offres concernant la collecte, le transport, le traitement et la disposition des matières résiduelles et recyclables pour la Municipalité de Saint-Ulric conjointement avec la Ville de Matane pour des périodes de trois et/ou cinq ans.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 5 octobre 2015

Résolutions adoptées

Il est résolu d'accepter la dérogation mineure n° 2015-09 du propriétaire du matricule 8904-89-6335 afin d'autoriser à un bâtiment complémentaire, soit un garage résidentiel, d'excéder 0.80 mètre à la limite permise de 5.00 mètres dans le périmètre urbain.

Il est résolu que la Municipalité de Saint-Ulric autorise le projet d'exploitation d'une sablière sur les lots 8-C-1, 8-B-1, 9-E, 9-D, 9-C-2, 8-D du rang 03 par l'exploitant Construction B.C.K. Inc.

Il est résolu:

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE la municipalité de Saint-Ulric accepte la proposition des municipalités soumise le 28 septembre 2015 laquelle prévoit une majoration du montant de la quote-part 2015 de 3% pour 2016 et 2017, de 4% de 2018 à 2020;

QUE l'acceptation de la municipalité de Saint-Ulric est conditionnelle à l'acceptation par toutes les municipalités de la proposition des municipalités soumise à la Ville de Matane, le 28 septembre dernier, et à la mise en place d'un comité de gestion des équipements et infrastructures à vocation régionale (supralocaux);

Il est résolu d'autoriser le creusage des fossés à la route Desrosiers pour un montant n'excédant pas 10 000$ pris au budget courant au poste budgétaire 02-32000-526 Northland Power.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité au www.st-ulric.ca.

Alliance 9000
Une énergie adaptée
142, rue du Pont
Amqui (Québec)
G5J 2R3
téléphone | 418 629-5256
sans frais | 800 950-5256
télécopieur | 418 629-4970
Valeurs
Pour des communautés solidaires et durables
Alliance 9000 Inc. Contribue à l'utilisation responsable des ressources forestières
FSC www.fsc.org Cert no. SW-COC-003267 © 1996 Forest Stewardship Council
www.alliance9000.com

PLACE AUX LECTEURS

Avant qu'il ne soit trop tard...

par Pierre-W. Boudreault

Arrivé depuis plus d'une année à Saint-Ulric, je me réjouis de pouvoir confirmer mes choix de vivre pleinement la beauté du village et surtout son dynamisme évident. Cela se reflète dans la morphologie du village sis sur le littoral de notre magnifique fleuve, mais surtout dans l'accueil sympathique de citoyens soucieux de partager un si bel environnement.

Cependant, je me dois de souligner certaines pratiques totalement douteuses, en tout cas peu respectueuses, de l'environnement. Si vous permettez, je vais être bref et ne retenir que celles qui mettent en péril la qualité incroyable de la vie en communauté en 2015.

1) Peut-on espérer qu'une loi soit appliquée concernant le fait qu'on se retrouve dans l'environnement de chiens sans laisse? J'ai dû intervenir (sans succès) auprès d'une résidente qui, ayant plusieurs chiens, laisse ses chiens sans laisse, et ce, lorsque mes petits-fils âgés de seulement 5 et 2 ans étaient sur le rivage et à proximité de mon domicile? Je ne devrais pas jouer au policier ou à l'éducateur pour faire prendre conscience à des individus sans scrupules que leurs chiens sont une menace pour les enfants.

2) Peut-on espérer qu'un jour des gens ayant un chien ramassent les merdes de leur chien?

3) Concernant les feux. Je peux et je dois remercier les pompiers d'être intervenus rapidement et d'avoir (je crois) verbaliser les personnes qui avaient allumé un feu de grève alors qu'au printemps les herbes sont sèches et que ma maison est sise sur le littoral comme beaucoup de maisons à Saint-Ulric. Cependant, quand les pompiers font actionner leur sirène à partir de la caserne jusqu'au site où des personnes font brûler des déchets qui empestent par le caoutchouc, les vieilles planches bourrées de peinture, etc. et qui empêchent les voisins d'ouvrir les fenêtres et de respirer le bon air... Est-il possible de comprendre que ces mêmes personnes éteignent vite leur feu et vite posent un grillage sur leur feu avant que les pompiers soient parvenus au site en question? J'ai pu constater le ridicule de la chose quand, au début de l'été, une immense fumée et un grand feu s'échappaient en direction de ma maison et que les personnes en question, entendant les sirènes des pompiers, ont vite fait le nécessaire (grillage et extinction) pour ne pas être pris en flagrant délit.

4) Au final, je désespère de voir un jour le pavage qui, face à ma maison, réparé mais de façon à ce qu'il n'y ait plus de «tremblements de terre» à chaque fois que circule un camion lourd? Ma voisine située en face de ma maison déplore également cette situation. Des travaux d'aqueduc ont eu comme résultat d'avoir creusés un trou qui n'a pas été correctement réparé selon les normes en vigueur. Si bien qu'en temps de pluie je ne vous dirai pas les dommages que reçoivent la maison, car on est littéralement arrosé et par beau temps, les verres tremblent dans la maison...

Bref, 1) Peut-on vivre dans une atmosphère de sécurité tant pour les chiens laissés en liberté (bergers allemands, etc.) et qu'on ne ramasse pas les crottes de chien? (Notez que la ville de Desbiens a fait voter une loi interdisant et pénalisant ceux qui laissent leur chien crotter et sans laisse. Il me semble que c'est là une évidence qui prévaut aussi pour Saint-Ulric).

2) Peut-on espérer vivre sans avoir continuellement à craindre qu'un voisin se fasse un feu de camp, et ce, sans se soucier de la fumée qui empeste les voisins qui, faut le dire, ont peur pour les dangers d'incendie que constituent les feux à ciel ouvert??? Que les pompiers sachent qu'on peut les berner en masquant ou éteignant vite les feux quand la sirène se fait entendre 5 à 7 minutes avant l'arrivée à destination???

3) Peut-on avoir un pavage digne d'un pays développé?

Cela dit, afin de conserver le charme et la beauté du paysage et de la vie communautaire.

PS: À noter que mes invités ont déjà pris des photos des gens circulant avec leur «tout terrain» sur le littoral et sur l'Avenue Ulric-Tessier.

Plein phare sur l'équipe de *L'Ulricois*

par les membres du CLDRB

Nous tenons à féliciter toute l'équipe de *L'Ulricois* pour sa participation à la vitalité de notre communauté. Cette publication s'invite dans chacun des foyers de façon régulière et fidèle depuis plusieurs années. Les diverses facettes du journal reçoivent un accueil intéressé. Merci à tous les participants qui alimentent la page Facebook et la publication version papier.

Continuez à le lire!

Bravo à toute l'équipe.

Desjardins
Caisse de La Matanie
Votre force financière!

Un seul numéro pour nous rejoindre :
418 562-2646

Centre de services de Saint-Ulric :
Francine Gagné, agente services aux membres
poste 7148640
Line Paquet[1], conseillère services aux membres
poste 7148656

1. Représentante en épargne collective pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Suggestions de lecture

par Anick Arsenault

Voici quelques suggestions de lecture parmi les nouveautés en ce moment:

Rendez à ces arbres ce qui appartient à ces arbres de Boucar Diouf: le scientifique, chroniqueur et humoriste aborde ici les liens entre les humains et les arbres. D'origine sénégalaise, il a longtemps habité à Rimouski comme étudiant puis en tant qu'enseignant à l'UQAR.

Macabre retour de Kathy Reichs: un nouvel opus des enquêtes de Temperance Brennan, personnage qui a inspiré la série télévisée Bones, créé par l'auteure de romans policiers Kathy Reichs, qui est aussi professeure d'université et anthropologue judiciaire en Caroline du Nord et au Québec, où se situent plusieurs de ses romans.

Le livre des Baltimore de Joel Dicker: cette saga familiale semble aussi prometteuse que son palpitant livre précédent *La vérité sur l'affaire Harry Québert*.

Nord Alice de Marc Séguin: le peintre et auteur de *La foi du braconnier* raconte ici la mystérieuse histoire d'un chirurgien exilé au Nunavik, par amour, pour meurtre? À suivre...

Le guide Aubry 2016: ce guide présente chaque année les 100 meilleurs vins à moins de 25$. Santé!

La petite truie, le vélo et la lune de Pierrette Dubé et Orbie: l'illustratrice gaspésienne Orbie vient de remporter le Prix jeunesse des libraires du Québec dans la catégorie 0-5 ans pour ce superbe album destinés aux enfants.

Le papyrus de César: le 36e tome des aventures d'Astérix et Obélix est arrivé!

Bonnes découvertes!